

## Communiqué de presse

Le 23 février 2017

Signature du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

# Logement : l'Etat et le Département unis pour aider les plus défavorisés

**PDALHPD, derrière cet acronyme nébuleux se cache une volonté simple et claire : mettre en place une stratégie globale et concertée (Etat / Eure) pour améliorer les conditions de logement des Eurois les plus défavorisés.**

Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) vise à définir les objectifs et les moyens pour aider les personnes fragiles, sans abri ou mal logées. L'objectif qu'il se donne est clair : permettre aux plus fragiles d'accéder à des hébergements ou des logements décentes et les aider à construire des parcours qui leur permettent de s'y maintenir durablement.

Ce plan est co-piloté par l'Etat et le Conseil départemental de l'Eure. La réflexion menée dans le cadre du premier forum du logement de l'Eure organisé en juillet à l'hôtel du département s'est inspirée des propositions retenues dans le PDALHPD".

Ce temps d'échanges entre élus, représentants des bailleurs, travailleurs sociaux et acteurs associatifs en prise directe avec toutes les problématiques de logement rencontrées par les Eurois s'est révélé particulièrement fructueux.

Ce Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) va venir compléter le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), révisé en 2014. Ces deux plans stratégiques forment désormais le cadre de la politique logement conduite par le Département et l'Etat.

L'enjeu est important car la "politique habitat" est une composante transversale qui articule les enjeux d'aménagement et d'urbanisme mais aussi les politiques sociales. La loi NOTRe ayant confirmé le rôle de chef de file des Départements sur toute la question de l'action sociale mais aussi de solidarité territoriale. Il s'agit aussi d'appréhender les besoins des territoires sur ces questions de logement et d'habitat pour conforter leur développement et

leur attractivité. Ces enjeux sont également au cœur du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale piloté par l'Etat qui prévoyait l'élaboration de ce plan.

**Thierry Coudert, Préfet de l'Eure et Sébastien Lecornu, Président du Conseil Départemental** ont co-signé ce nouveau PDALHPD. Il définit 4 axes d'orientation déclinés en 16 actions qui ont pour objectif de simplifier les démarches des habitants et des professionnels, de renforcer les collaborations existantes pour davantage fluidifier les parcours résidentiels en privilégiant la mixité sociale.

Le droit au logement est un devoir de solidarité. Il appartient donc à chacun de tout mettre en oeuvre pour le garantir à tous les Eurois. Avoir un logement digne constitue le socle à partir duquel chacun peut construire sa vie sociale, familiale, son parcours professionnel. C'est un enjeu majeur et un défi pour l'ensemble des acteurs de l'habitat de l'Eure qui ont tous la volonté de mettre en oeuvre les actions concrètes pour répondre aux difficultés des Eurois.

#### **Contacts presse :**

##### Préfecture de l'Eure

Khadidja Boukerchaou – 02-32-78-27-33 – [khadidja.boukerchaou@eure.gouv.fr](mailto:khadidja.boukerchaou@eure.gouv.fr)

##### Conseil Départemental de l'Eure

Bruno Simon – [bruno.simon@eure.fr](mailto:bruno.simon@eure.fr) – tél : 02-32-31-97-33 / 06-76-42-24-60